



## 5. POINT DE DÉCISION

### 5.1 Effets scolaires, matériel didactique et reprographie

23CÉ2021-036

Il est proposé par madame Geneviève Légaré et appuyé par madame Marie Hélène Apollon d'adopter les deux types de listes présentées (effets scolaires et matériel didactique).

Adopté à l'unanimité

### 5.2 Grille-matières pour 2021-2022

23CÉ2021-037

Il est proposé par monsieur TyTy Mukendi Wa-Mulumba et appuyé par madame Annie Doucet d'adopter la grille-matières telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

### 5.3 Anglais intensif et volets

23CÉ2021-038

Il est proposé par madame Lynn De Quoy et appuyé par madame Marie-Hélène Appolon d'adopter les programmes d'anglais intensif et 3 volets.

Adopté à l'unanimité

### 5.4 Tarif midi si modification en vigueur

23CÉ2021-038

Il est proposé par madame Geneviève Légaré et appuyé par madame Lynn De Quoy de mettre le tarif midi à 2,25\$ pour les élèves à statut régulier si la nouvelle réglementation entre en vigueur.

Adopté à l'unanimité

### 5.5 Règles de fonctionnement SDG (nouvelle réglementation)

23CÉ2021-039

Il est proposé par madame Marie-Noëlle Lacouture et appuyé par madame Kim Forand d'adopter les règles de fonctionnement telles que présentées (si nouvelles réglementations en vigueur).

Adopté à l'unanimité

### 5.6 Détermination des membres du CÉ pour 2021-2022

23CÉ2021-040

Il est proposé par madame Marie-Noëlle Lacouture et appuyé par monsieur Tyty Mukendi Wa-Mulumba de garder la même composition pour le conseil d'établissement de 2020-21 soit 5 parents, 3 enseignants, 1 membre du service de garde, 1 membre du personnel de soutien et 2 parents de la communauté.

Adopté à l'unanimité

### 5.7 Journées pédagogiques (août 2021)

23CÉ2021-041

Il est proposé par madame Marie-Hélène Apollon et appuyé par madame Annie Doucet d'adopter telles que présentées les activités prévues pour les journées pédagogiques du mois d'août et septembre 2021.

Adopté à l'unanimité

### 5.8 École alternative

23CÉ2021-042

Il est proposé par madame Marie-Hélène Apollon et appuyé par madame Geneviève Légaré de ne pas accueillir l'école alternative étant donné le nombre élevé d'élèves à notre école.

Adopté à l'unanimité

## 6. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENT

Aucune information.

## 7. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Nous avons 103 dossiers actifs dont 69 réguliers, 8 sporadiques pondérés.

Semaine de la garde scolaire soit la semaine dernière (différentes activités ont été proposées aux enfants).

## 8. VIE SCOLAIRE

- Certains groupes ont pu commencer à faire des sorties.
- Le 21 juin 2021, un camion de crème glacée viendra en après-midi.
- Le projet vélo prend fin et semble avoir été bien apprécié.
- 

## 9. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

### 9.1 Organisation scolaire 2021-2022

Maternelle	2 groupes
1 <sup>re</sup> année	2 groupes
2 <sup>e</sup> année	2 groupes
3 <sup>e</sup> année	2 groupes
4 <sup>e</sup> année	2 groupes
5 <sup>e</sup> année	2 groupes
6 <sup>e</sup> année	2 groupes
Indigo	1 groupe
DGA	1 groupe
DIL	1 groupe
2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup>	1 groupe

30 lois 180 acceptées à la formation des groupes pour éviter des transferts. Les lettres d'appel aux volontariats pour les niveaux où des transferts auront lieu seront acheminées au plus tard le 21 mai. Les élèves à transférer seront connus après le délai accordé aux parents pour le volontariat.

Madame Geneviève Légaré nomme les inquiétudes du corps enseignant vis-à-vis la classe de 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> année.

Dans l'éventualité d'une démarche du personnel enseignant pour manifester ses préoccupations. Le CÉ tient à nommer son soutien. Les membres invitent les enseignants à indiquer qu'ils ont l'appui du CÉ dans toutes démarches futures en ce sens.

### 9.2 Suivi – formations des membres du CÉ

Le document qui devra être signé par la présidente nous est présenté.

## 10. VARIA/POINT DE DISCUSSION

Aucun point

## 11. CORRESPONDANCE ET PUBLICITÉ

Aucune correspondance ni publicité.

**12. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

23CÉ2021-043

Il est proposé par madame Kim Forand et appuyé par monsieur Tyty Mukendi Wa-Mulumba de lever la séance à 20h39.

Adopté à l'unanimité.

---

Présidente

---

Direction